Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

NOTE

ORG
19-09-2022

Réf. Votre tract CS 22-081 du 8 septembre 2022

À l'attention de:	***Comité du Personnel, Organisations syndicales du SGC***
COPIE:	**Personnel d'encadrement du SGC**
Numéro de dossier:	ORG/181/22

Le tract du Comité du personnel, soutenu par les trois organisations syndicales du SGC, a attiré toute mon attention. Dans votre note, vous avez dénoncé une charge de travail intolérable dans l'ensemble du SGC. Le Comité constate un niveau d'irritation et d'épuisement des collègues important, produisant des effets néfastes sur leur santé. Vous critiquez l'administration, et le Conseil, pour leur refus d'octroyer plus des de ressources pour faire face à la situation. Dans votre note, vous demandez que l'administration:

- informe le Conseil des ministres de la menace que cette situation représente pour la continuité des activités;
- augmente les effectifs, y compris le nombre d'agent(e)s permanent(e)s recruté(e)s;
- veille au respect du droit du travail de l'Union européenne;
- veille à ce que toutes les heures supplémentaires et les astreintes soient enregistrées et puissent être récupérées.

Certes, la charge de travail est plus importante que dans le passé. C'est le résultat d'une série d'évènements internationaux, en particulier la crise de la Covid 19 et la guerre en Ukraine. Je suis conscient de l'engagement du personnel pendant cette période compliqué et je les en remercie. C'est la raison pour laquelle l'administration s'est lancée il y a quelques mois dans un exercice de priorisation. Certains projets ont été suspendus, par exemple le projet pour le réaménagement de la lanterne du bâtiment Europa, une décision qui a dégagé des ressources humaines et budgétaires. En outre, l'administration a pris la décision de transférer un nombre important de postes vers les services les plus touchés par la crise actuelle.

Il faut aussi souligner que le dialogue avec le Conseil des ministres est déjà entamé. En réalité, à la suite des demandes de l'administration depuis 2019, le Conseil a augmenté les ressources budgétaires dédiées aux salaires, qui a permis à l'administration d'engager 150 personnes de plus, dont 125 sont déjà recrutés. Les 25 derniers seront recrutés début 2023.

Je suis allé deux fois au COREPER ces dernières semaines pour souligner l'importance de ce renforcement et pour avertir les États Membres des risques encourus s'ils inversent la tendance, ce qui était une possibilité compte tenu des demandes sur le budget de l'Union de de toutes parts. J'ai expliqué que l'exercice de priorisation n'était pas terminé. Au début, nous avons supprimé des activités qui n'avaient soit pas ou peu d'impact sur les activités clés du Conseil. J'ai souligné que la flambée des prix nous obligerait à faire plus de coupes budgétaires, y compris dans les domaines où il pourrait y avoir des répercussions sur les activités du Conseil, par exemple dans le domaine de la restauration protocolaire ou le niveau de confort dans les salles de réunion.

Finalement, il faut garder l'esprit que nous ne vivons pas dans une bulle. La guerre en Ukraine, et la crise énergétique qui en découlent pèsent sur le budget de l'Union et les budgets des États Membres. Le plafond de rubrique 7 du cadre financier pluriannuel est atteint. Ce n'est pas réaliste d'attendre les ressources supplémentaires pour le fonctionnement des institutions au moment où l'Union doit faire face à une guerre et à une crise économique.

William Shapcott
Directeur général